

## ORGANISATION INTERNE DU BCG

Cette note est le complément du Règlement Interne de l'AJS de La Garde, dont le Club est une section.

Les adhérents se doivent de respecter les règles énoncées, comme signé sur le bulletin d'adhésion annuel

### L'ADHESION

Le renouvellement annuel de l'adhésion est **obligatoire**, toute nouvelle adhésion est soumise à l'approbation du bureau, la licence FFB est comprise dans la cotisation.

Priorité est donnée aux Gardéens, au nouvel adhérent parrainé, aux femmes et aux jeunes ;

La clé d'accès au club et aux grilles est remise moyennant une caution fixée à **120 e** (prix d'une clé) caution encaissée et rendue en cas de démission ;

Seuls les passagers en possession d'une Licence FFB ont accès aux tables, avec participation de **5 e** la demi-journée ;

### LA VIE DU CLUB

Le Club est accessible tous les jours de **8H à 21H** sur réservation, les mardis et jeudis jusqu'à **24H** .

Les grilles extérieures doivent être impérativement fermées en dehors des heures d'ouverture du Mas (19h30 en semaine, 12h30 le samedi, et tout le dimanche) ; tout adhérent se doit de refermer les grilles à son entrée et à sa sortie.

Il est interdit de fumer dans le club, ainsi que boire autre chose que l'eau de la fontaine, et se nourrir dans la salle de jeu.

Il convient d'avoir une tenue vestimentaire correcte, **de ne pas vociférer, ni prononcer d'insultes**.

L'entretien des tapis se fait régulièrement par aspiration le plus souvent possible; en fin de partie, on recouvre les billards, on éteint les compteurs et l'éclairage, et on débarrasse les gobelets à la poubelle ; pas de canette de bière dans la salle, ni dans les poubelles SVP.

Le vol et la perte de matériel ne sont pas couverts par la responsabilité civile du club.

Merci à tous d'aider à l'organisation des manifestations prévues au cours de l'année.

### LES COMPETITIONS

Tout adhérent peut participer aux compétitions de la Ligue LMB en s'inscrivant sur son site et en respectant le Code Sportif en vigueur.

L'adhérent participant à une compétition du club, s'engage à aider en arbitrant, marquant ou préparant les billards.

Les frais de déplacements peuvent être pris en charge, en partie, selon les dispositions financières du club, de la Ligue ou de la FFB.